

**MERCURIQUE (SULFURE) ROUGE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES****CINNABARIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Hydrargyri disulfuratum rubrum ad praeparationes homoeopathicas
Autre dénomination homéopathique : **Mercurius sulfuratus ruber**

HgS

Mr 232,7

DÉFINITION

Teneur : 98,0 pour cent à 102,0 pour cent.

CARACTÈRES

Aspect : poudre dense de couleur rouge.

Solubilité : pratiquement insoluble dans l'eau et dans l'éthanol à 96 pour cent. Le sulfure mercurique rouge est soluble dans un mélange de 1 volume d'eau R, de 4 volumes d'acide nitrique R et de 15 volumes d'acide chlorhydrique R.

IDENTIFICATION

Opérez sous hotte ventilée.

- A. Dissolvez 0,1 g de sulfure mercurique rouge dans un mélange de 0,1 mL d'acide nitrique R et de 0,5 mL d'acide chlorhydrique R en chauffant, puis complétez à 10 ml avec de l'eau R. La solution donne la réaction (a) du mercure (2.3.1).
- B. À 10 mg de sulfure mercurique rouge, ajoutez 2 mg d'iode R et chauffez. La substance jaune qui se sublime devient rouge lorsqu'elle est triturée avec une baguette de verre.
- C. À 50 mg de sulfure mercurique rouge, ajoutez 0,2 g de grenaille de zinc R et 3 mL d'acide chlorhydrique R1. Chauffez. Il se forme des vapeurs qui noircissent le papier à l'acétate de plomb R.

ESSAI

Opérez sous hotte ventilée.

Acidité ou alcalinité. Dissolvez 0,5 g de sulfure mercurique rouge dans 10 mL d'eau exempte de dioxyde de carbone R. Agitez pendant 1 min et filtrez. A 5 mL de filtrat, ajoutez 0,5 mL de solution de méthylorange R; la solution est colorée en jaune. Ajoutez 0,2 mL d'acide chlorhydrique R 0,01 M; la solution est colorée en rouge.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Sulfures d'arsenic et d'antimoine. À 0,625 g de sulfure mercurique rouge, ajoutez 20 mL de solution diluée d'hydroxyde de sodium R. Chauffez au bain-marie à 50 °C pendant 10 min sous agitation constante. Refroidissez. Filtrez et lavez le filtre avec la solution diluée d'hydroxyde de sodium R. Réunissez le filtrat et les eaux de lavage et complétez à 25 mL avec de l'eau R. A 8 mL de la solution, ajoutez 4 mL d'acide chlorhydrique R1. Examinez latéralement les tubes à essai sur fond noir. Si la solution présente une opalescence, celle-ci n'est pas plus prononcée que celle d'une solution témoin préparée avec 0,15 mL d'acide nitrique dilué R, 0,3 mL de solution de nitrate d'argent R2, 5 mL d'eau R et 10 mL de solution à 5 ppm de chlorure (Cl) R.

DOSAGE

À 0,200 g de sulfure mercurique rouge, ajoutez 1 mL d'acide chlorhydrique R et 0,5 mL d'acide nitrique R. Chauffez au bain-marie à reflux jusqu'à dissolution. Ajoutez 100 mL d'eau R et neutralisez par la solution diluée d'hydroxyde de sodium R en présence de 0,1 mL de solution de méthylorange R. Ajoutez 10 mL d'édétate de sodium 0,1 M. Laissez reposer pendant 15 min. Ajoutez 5 mL de solution tampon pH 10,9 R et 0,1 g de mélange composé au mordant noir II R; la solution est colorée en vert. Ajoutez du sulfate de zinc 0,1 M jusqu'à l'obtention d'une coloration rouge. Ajoutez 2 g d'iodure de potassium R. La solution est colorée en vert. Titrez par le sulfate de zinc 0,1 M jusqu'à coloration rouge.

1 mL de sulfate de zinc 0,1 M correspond à 23,27 mg de HgS.

CONSERVATION

En récipient étanche.

La première dilution hahnemannienne liquide est la 3 CH obtenue par dissolution d'une partie de la deuxième trituration centésimale hahnemannienne, dans 50 parties d'eau puis 50 parties d'éthanol à 60 pour cent V/V.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.